

Plates-formes

Plates-formes - Utilisation des échafaudages

Sur cette page

[Que doit-on vérifier avant d'utiliser un échafaudage?](#)

[Que doit-on éviter de faire lorsqu'on utilise un échafaudage?](#)

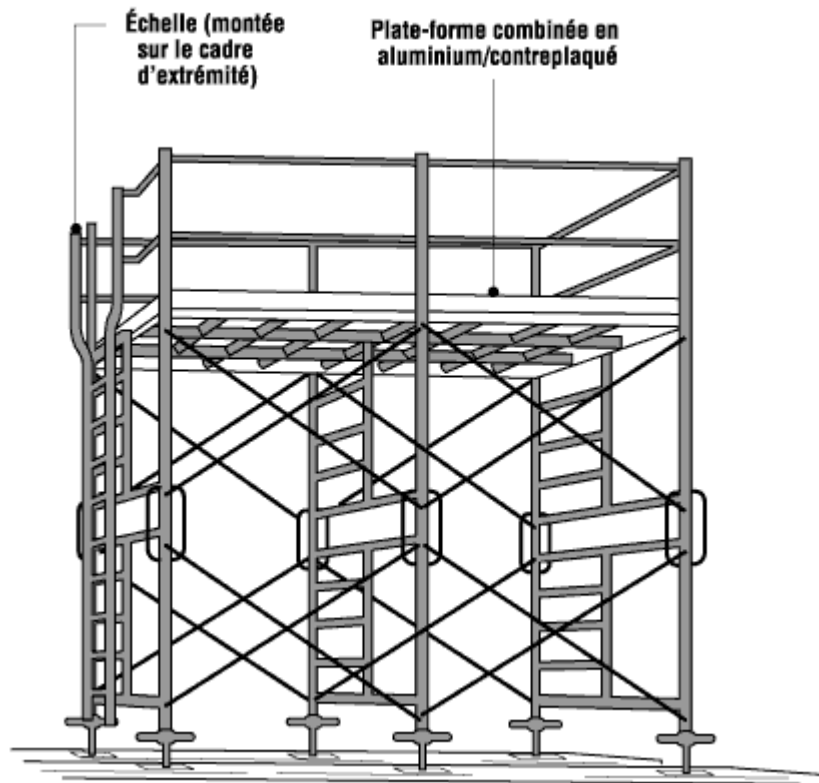
[Quels sont les éléments à retenir pour monter un échafaudage?](#)

Que doit-on vérifier avant d'utiliser un échafaudage?

Installer, inspecter, entretenir et réparer les échafaudages conformément aux normes, aux règlements et aux instructions des fabricants.

Avant d'utiliser un échafaudage, vérifier et s'assurer sur une base régulière :

- que la base est solide, de niveau et ajustée,
- que les pieds sont d'aplomb et tous les contreventements sont bien en place,
- que les dispositifs de verrouillage et les attaches sont fixes,
- que les éléments transversaux sont de niveau,
- que les planches sont de la ou des classe(s) requise(s) de bois d'œuvre et ne présentent pas de faiblesses, de détériorations ou de fissures,
- que les planches, les planchers et les garde-corps sont solidement installés,
- qu'un registre est maintenu des inspections et des points connexes ou des réparations à faire.



Quels sont les éléments à retenir pour monter un échafaudage?

- S'assurer que toutes les plates-formes de plus de 2,4 mètres (8 pieds) sont entièrement couvertes ou à la hauteur spécifiée par la loi.
- Pour monter dans l'échafaudage, utiliser les échelles d'accès, et non le cadre de l'échafaudage, à moins que celui-ci ne soit conçu spécialement à cet effet. Construire un escalier si l'échafaudage est utilisé pendant une longue période.
- Construire un palier de repos à chaque 10 m (30 pi) de hauteur, à côté de l'échelle.
- Enlever la neige et la glace des plates-formes, des échelles et des zones d'accès.
- S'assurer que l'échafaudage est solidement amarré à la structure du bâtiment. Vérifier quelles sont les exigences précisées dans les lois en vigueur dans votre région.
- Fournir une ventilation adéquate au travail effectué à l'intérieur de l'échafaudage si ce dernier est complètement couvert. Il est à noter aussi que les vents affectent plus fortement les échafaudages fermés (couverts).
- Veiller à ce que les planches soient en bonne condition et correctement assemblées.
- S'assurer que les planches ont la juste quantité de surplomb : elles pourraient pencher s'il y en a trop ou glisser s'il n'y en a pas assez.

- Utiliser toutes les composantes requises, y compris les plaques de base, les raccords, les contreventements et les appareils de verrouillage (p. ex. des verrous de verrouillage [bananes], des verrous « queue de cochon », des attaches, etc.).
- Protéger tous les planchers ou niveaux de travail au moyen de garde-corps, de traverses centrales et de garde-pieds sur tous les côtés ouverts et aux extrémités des plates-formes.
- Remettre en place tous les garde-corps qui ont été enlevés pour permettre de lever du matériel. Utiliser une protection contre les chutes tant que les garde-corps n'auront pas été réinstallés.

Que doit-on éviter de faire lorsqu'on utilise un échafaudage?

- Ne pas se servir d'un échafaudage sans garde-corps.
- Ne pas excéder la charge de travail nominale de l'échafaudage.
- Ne pas sauter sur les planches ou sur la plate-forme.
- Ne jamais forcer les contreventements pour les installer. Remettre plutôt l'échafaudage de niveau pour faciliter leur installation.
- Ne pas grimper ou se tenir sur les contreventements transversaux ou sur les garde-corps.
- Ne pas utiliser les échafaudages durant une tempête ou par vent fort.
- Ne pas utiliser des échelles ou des moyens improvisés pour augmenter la hauteur.
- Ne pas surcharger les cadres ou les plates-formes. Ne pas les charger de façon à affecter leur stabilité.
- Ne pas appuyer des matériaux ou du matériel sur les garde-corps.
- Ne pas essayer de réparer les cadres gauchis ou déformés. Ces cadres doivent être mis au rebut.
- Ne pas travailler en dessous d'un échafaudage sans porter une protection pour la tête.
- Ne pas déplacer un échafaudage lorsque des personnes se trouvent sur la plate-forme.
- Ne pas utiliser l'échafaudage à proximité de fils électriques.

Fiche d'information confirmée à jour : 2024-10-08

Date de la dernière modification de la fiche d'information : 2017-11-01

Avertissement

Bien que le CCHST s'efforce d'assurer l'exactitude, la mise à jour et l'exhaustivité de l'information, il ne peut garantir, déclarer ou promettre que les renseignements fournis sont valables, exacts ou à jour. Le CCHST ne saurait être tenu responsable d'une perte ou d'une revendication quelconque pouvant découler directement ou indirectement de l'utilisation de cette information.